

le 20. July. 1672.  
A. D. 1672.

consilium

S. D. a en communication d'us memoires de plusieurs  
 points, tirez de vos lettres apostilles d'autant de resolu-  
 tions, soit quasi, de Messieurs les Estatz. Par au, u  
 comme j'apprehen, que vous vous troyiez esclari  
 d'une quantite d'articles, qui de temps a autre  
 vous vous recommandez, a S. D. j'ay veu que vous  
 n'ayriez point a deplaisir, de me marquer dans un  
 billet, quelles sont les choses qui, en ce de mandez  
 indiscrètement, vous semblent avoir besoin de son  
 intercession. S'il vous plait me les envoyer  
 ainsi par usage, je tascheray de vous rendre  
 satisfait sur le tout, d'une facon approuvante  
 de celle de Messieurs les Estatz, qui je vous  
 de mentionner; et sera ce, a mes adieux, le  
 plus court chemin.

Je ne vous entendrai pas de nouvelles. Si m.  
 veut pas qu'il nous es naistre de ceste année, ca-  
 pable de resjoindre nos amis. Nous sçavons  
 faders chaders, Romains (comme il a este  
 escrit) et Batavis nisi incognitas, mais  
 ne vous espargnez pas, s'il vous plait  
 de dire que les bruits l'ont augmenté  
 au double, et plus. Car, en effet, nous avons  
 perdu peu de gens, et l'ennemy grand nombre.  
 de sorte que, sans la consideration de l'honneur  
 et de l'infamie, que nous ne laisserons jamais.  
 Si quis confectat damna intrinseca populi,  
 singulior victo sit, qui sicut. Aissi tout  
 a ~~la~~ quartier, ce qui a en le contrage de

le demander plus tost. que de se moquer. n'importe  
 sonci ex toto placidi fecit clementia  
 multos. Est ce qui os attribue au Marquis  
 de Lede. qui s'en est trouvé es deux grandes  
 contestations avec d'autres Esqz. ainsi  
 Monsieur paribien avec mes acte fortin  
 est. mais ce n'est pas. si il plaist à Dieu  
 pour nous abatre. Quant il faudroit. Mais  
 nous desespérons. qu'on qui il es fait, à  
 voloir l'interde. que fait Remon dans la dis  
 pinte publique, sur ce qui est de l'écriture  
 et eslargissement de nos prisonniers, nous  
 es tenons pour l'Esté. et c'est son  
 desir: qu'on qui, comme pour abregor,  
 il ayt propose le premierme conference  
 de Bonage sur ce subject, à l'effect de que  
 nous allons designer les personnes. Je vous  
 baise respectuellement les mains et au  
 S<sup>r</sup> de Douvres, de qui j'attens l'honneur  
 de quelque mot de response. sans de nul  
 importunité. et suis

Monsieur

D<sup>m</sup> respectueux et tendre  
 aff. m<sup>r</sup> serv<sup>r</sup>

Au camp à Noordwijck le  
 20<sup>m</sup> de Juillet 1698